

# SAINTE AGATHE DES MONTS

Ici bat le cœur des Laurentides

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 21 DÉCEMBRE 2021 À 19 HEURES

### ORDRE DU JOUR (MODIFIÉ)

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Période de questions d'ordre général

#### COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

##### ADMINISTRATION

- 4 Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
- 5 Dépôt d'un extrait du registre public des déclarations d'avantages reçus
- 6 Représentation de la Ville - Autorisation préalable - Formation Loisirs Laurentides

##### GESTION FINANCIÈRE

- 7 Affectation de la réserve financière - Matières résiduelles - Quote-part pour confection des plans et devis des écocentres Mont-Tremblant et Lac Supérieur

##### RESSOURCES HUMAINES

- 8 Progression salariale du personnel cadre – Année 2022

##### AFFAIRES JURIDIQUES

##### LOISIRS ET CULTURE

##### TRAVAUX PUBLICS

##### GÉNIE ET INFRASTRUCTURES

- 9 Réception finale et libération de la retenue contractuelle - Rénovation de la toiture et de la structure du garage municipal - Appel d'offres GI-2021-002T
- 10 Réception provisoire et libération de la retenue contractuelle - Réfection des stationnements du théâtre Le Patriote - Appel d'offres GI-2021-005T

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

## **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

## **RÉGLEMENTATION**

- 11** Avis de motion - Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux (2021-M-329)
- 12** Adoption du projet de règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux (2021-M-329)
- 13** Adoption du Règlement numéro 2022-M-317-1 modifiant le règlement numéro 2021-M-317 concernant les modalités d'accès et la protection de l'environnement du lac des Sables
- 14** Adoption du Règlement numéro 2021-EM-326 décrétant une dépense et un emprunt de 360 300 \$ pour l'acquisition et l'installation d'un nouveau système d'éclairage pour le parc Pierre-Fournelle
- 15** Adoption du Règlement numéro 2022-M-327 décrétant l'imposition des taux de taxation des taxes foncières pour l'année 2022
- 16** Adoption du Règlement numéro 2022-M-328 sur la tarification des services municipaux

## **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 17** Dépôt du rapport des opérations administratives courantes – Ressources humaines
- 18** Période de questions sur l'ordre du jour
- 19** Mot de la fin et remarques d'intérêt public
- 20** Levée de la séance

La séance se tiendra en vidéoconférence et à huis clos